



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE SOUSCRIPTION D'ABONNEMENT

### Préambule

Les présentes conditions s'appliquent aux services d'abonnement proposés par Batiactu et tous ses sous-domaines.

### 1. Définitions

Le Site désigne [www.batiactu.com](http://www.batiactu.com) et ses sous-domaines, qui proposent des services d'informations en ligne sur abonnement, et est édité par Batiactu Groupe, ci-après nommé l'Éditeur.

L'Utilisateur désigne toute personne physique ou morale qui souscrit et utilise un abonnement au Site.

### 2. Domaine d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les ventes d'abonnement donnant accès aux contenus du Site par l'Utilisateur.

L'accès au Site et son utilisation impliquent l'acceptation des présentes conditions générales qui pourront être modifiées à tout moment en tout ou en partie par l'Éditeur, sans notification préalable. Il appartient en conséquence à l'Utilisateur de se référer régulièrement à la dernière version des Conditions Générales d'Abonnement, disponible sur le Site.

### 3. Contenu et services de l'abonnement

L'Éditeur peut sans préavis faire évoluer les contenus et services proposés, sans que l'Utilisateur ne puisse se prévaloir de cette évolution pour interrompre son abonnement et prétendre à quelque remboursement que ce soit.

### 4. Tarif de l'abonnement

Le tarif de l'abonnement est indiqué en euros HT pour une durée de 12 (douze) mois.

Les tarifs sont modifiables à tout moment sans préavis. En cas de résiliation de l'abonnement par l'Utilisateur ou l'Éditeur (pour cause de non-paiement), l'éventuel réabonnement ultérieur se fera au tarif en vigueur.

### 5. Commande d'abonnement

Les abonnements sont souscrits :

- par courriel ou courrier, en joignant le bon de commande dûment rempli et signé ;
- lors des salons, conférences et autres événements professionnels sur lesquels l'Éditeur est présent.

Sont également valables les bons de commande officiels des entreprises et collectivités transmis par email, courrier ou tout autre moyen de télécommunication, dans la mesure où ils ont été validés explicitement par l'Éditeur.

#### 6. Remises promotionnelles

A certaines occasions, l'Éditeur propose des remises réservées aux nouveaux utilisateurs, pendant une période de souscription limitée. Aucun Utilisateur ne pourra faire valoir son droit à une remise, postérieurement à la souscription de son abonnement. L'Utilisateur en cours d'abonnement peut souscrire un nouvel abonnement pour bénéficier de la remise, mais conserve son ancien abonnement jusqu'à son échéance.

#### 7. Durée de l'abonnement

L'abonnement est souscrit pour une période de 12 (douze) mois avec tacite reconduction, sauf résiliation avec préavis de 60 (soixante) jours. L'Utilisateur devra signifier sa demande de résiliation par email à [abonnement@batiactugroupe.com](mailto:abonnement@batiactugroupe.com) ou par courrier à Batiactu, Service Abonnement, 110 avenue Victor-Hugo, 92100 Boulogne-Billancourt. L'abonnement sera reconduit au montant facturé l'année précédente, majoré de 3%. Cette tacite reconduction annuelle s'applique à tous les abonnements souscrits depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019.

En cours d'abonnement, l'Utilisateur peut demander à l'Éditeur, par courriel à [abonnement@batiactugroupe.com](mailto:abonnement@batiactugroupe.com), de modifier une information relative à son compte (identifiant, mot de passe, adresse mail associée au compte, adresse postale associée au compte). Cette modification sera sujette à des frais forfaitaires de 150 € HT, facturables et payables avant la modification du compte.

#### 8. Délais de règlement et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement

Sauf disposition contraire expressément décrite dans le bon de commande, le règlement doit parvenir (chèque bancaire ou virement) au plus tard à réception de la facture émise par l'Éditeur. Tout défaut de paiement d'une facture à son échéance entraîne de plein droit la suspension de l'exécution du bon de commande et, le cas échéant, le réajustement des remises consenties. L'Éditeur peut à sa convenance rendre exigible toutes les sommes dues par l'Utilisateur au titre des prestations déjà exécutées. Des pénalités sont applicables dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Conformément à la loi pour la modernisation de l'Économie du 4 août 2008 n°2008-776, tout retard de paiement total ou partiel d'une quelconque facture entraînera une pénalité égale au dernier taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points, calculé prorata temporis sur le montant de la somme restant due. Conformément à la loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, tout client en situation de retard de paiement sera de plein droit débiteur, à l'égard de l'Éditeur, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 euros.

#### 9. RGPD

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (RGPD - art. 34 de la loi "Informatique et Libertés"). L'Éditeur lui propose d'exercer ses droits directement sur ses sites ou bien sur simple demande adressée à ses services (Batiactu Groupe - 110 avenue Victor Hugo, 92100 Boulogne-Billancourt ou par courriel à [batiactu@batiactugroupe.com](mailto:batiactu@batiactugroupe.com)) ou au Délégué à la Protection des Données ([droits@batiactugroupe.com](mailto:droits@batiactugroupe.com)).

#### 10. LOI APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPETENT

Les présentes conditions générales d'abonnement sont soumises au droit français. Le Tribunal de commerce de Nanterre est seul compétent pour tout litige.

Votre contact pour toute information relative à ce document

Courriel : [abonnement@batiactugroupe.com](mailto:abonnement@batiactugroupe.com)

Téléphone : 01 84 01 16 64